

AVIGNON

CONSEIL MUNICIPAL Débat d'orientation budgétaire au programme hier

Une « ville pauvre » qui veut investir



Paul Hermelin, élu PS d'opposition, ici à côté de Jean-Loup Berko, a évoqué un budget « sans envie et une ville qui n'a pas foi en elle-même ». Le DL/Manuel PASCUAL

Le premier conseil municipal de l'année se tenait hier, à partir de 10h. Quarante-quatre délibérations au programme, dont un "gros morceau", le débat d'orientation budgétaire, ou comment la Ville va utiliser son argent en 2011.

Vers 11h, le quorum (dans lequel ne figurait pas Michèle-Fournier Armand, élue PS) s'attaque donc au principal dossier du jour : le débat d'orientation budgétaire.

Pas d'augmentation des impôts en 2011

Marie-Josée Roig prend la parole, insistant sur le contexte économique difficile mais annonçant que les recettes « progresseront de 1,5 % cette année (équivalent à l'inflation). Nous avons réussi à réaliser des économies sur nos achats et nous stabilisons depuis trois ans les charges du personnel ».

Des économies qui seront en partie restituées au personnel et qui permettront de ne pas augmenter les taux d'imposition ».

Et de louer la baisse de la dette, qui est passée de 202 à 192 millions d'euros en deux ans. Autre point important abordé par le maire, les aides financières dont la Ville bénéficiera à partir de 2012, grâce à un dispositif de transfert entre communes bien dotées et d'autres démunies, Avignon rentrant dans la seconde catégorie. « Nous sommes une ville pauvre (...) Le revenu par habitant est inférieur de 40 % à ceux des communes du Grand Avignon », constate le maire, qui présentera au conseil du Grand Avignon un projet pour une « meilleure répartition des charges sur le secteur. Certains équipements et services ayant vocation à être gérés dans un proche avenir par le Grand Avignon. »



Le maire et sa première adjointe Marie-Françoise Rozenblit ont évoqué longuement les orientations budgétaires de la ville. Le DL/Manuel PASCUAL

Une ville pauvre mais qui, grâce à ses économies, souhaite investir. Comme l'a expliqué Frédéric Rogier, adjoint à l'urbanisme, dans sa présentation du "DOB". « 2011 est la première année d'une décennie où Avignon doit s'affirmer comme un pôle de développement majeur dans le Grand Sud », ajoutant que la seconde phase de ce mandat était « entièrement tournée vers l'investissement ».

André Castelli : « Un budget sous la dictature des marchés »

Une présentation que n'ont pas manqué de commenter les élus d'opposition. Paul Hermelin en tête (PS). « Il y a une certaine retenue, une prudence dans cette orientation bud-

gétaire. Vous parlez d'économie dans les dépenses de fonctionnement, mais les effectifs du personnel ont baissé ! Il faut davantage investir dans les associations, le personnel et les travaux », expliquait-il. André Castelli (groupe Rassemblement et des altermondialistes) estimant lui que ce budget « semble sous la dictature des marchés financiers. (...) On ne sait rien de ce que vous allez faire, rien n'est dit sur le développement des quartiers », critiquait-il. « M.Castelli parle de marché financier, ici nous parlons d'Avignon », a rétorqué Marie-Josée Roig.

« Être prudent est une bonne chose », renchérit Frédéric Rogier. Le budget devra être voté le mois prochain.

Florent BUISSON

Les policiers redéployés, et 90 caméras supplémentaires

La sécurité, plus que jamais le cheval de bataille de la municipalité. C'est en substance ce qu'a expliqué hier Marie-Josée Roig, annonçant la signature de trois conventions. La première concerne le renforcement du lien entre police nationale et municipale. Redéploiement chez les 105 policiers municipaux, qui seront désormais neuf dans chaque unité : Monclar, la Trillade, le Pont des Eaux et Montfavet, de 20 h à 3 h.

La deuxième convention concernait la vidéosurveillance : 3,7 millions d'euros pour 90 caméras supplémentaires. Des caméras qui, pour Marie-Josée Roig, ont prouvé leur efficacité. Et de donner l'exemple de la violente agression, il y a quel-

ques mois, près de la place du Change, où les auteurs ont été repérés grâce à la vidéo.

22 caméras seront implantées au cours du troisième trimestre, au parking des Italiens, au Pont-des-Deux-Eaux, à la Grange d'Orel, etc. Des installations critiquées modérément par l'opposition : « Je n'ai pas de problème éthique avec la question.

C'est plus les moyens lourds, en terme d'humains qui regarderont les images, qui me posent problème », expliquait Paul Hermelin (PS). La troisième convention portait sur la mise en place de caméras sur le chantier de rénovation dans le quartier Monclar. Délibération adoptée sans difficulté. □

Des aides aux centres sociaux

Autre grand volet abordé hier, après la pause déjeuner, les centres sociaux. Ils doivent faire face à un travail de plus en plus important, et croulent sous les dépenses dues au personnel. Le maire a appelé la Région, le Département, la Caf et la MSA à participer davantage financièrement. Valérie Wagner, adjointe à la petite enfance et aux centres sociaux, a quant à elle proposé aux votes la création de "conventions d'objectifs" pour ces centres, d'une durée de quatre ans. Elles permettront de débloquer des aides financières aux centres agréés ou en cours d'agrément, sept au total, souvent « soumis aux aléas des variations ou du retard des versements des subventions ». Et d'avoir une vision à moyen terme.

Les délibérations ont été votées sans difficulté. L'opposition, à commencer par André Castelli, faisant remarquer « que des efforts ont été faits ». Avant d'ajouter : « Mais il reste du travail... (...) Il y a quand même un besoin d'accompagnement social dans le centre-ville », relevait-il. « S'il y a plus d'aides, c'est qu'il y a beaucoup plus de besoins », a rétorqué Mme Roig. □

□

Les échos du conseil

Entre les délibérations, quelques échanges ont été particulièrement vifs. Et ce dès la première délibération, l'autorisation d'occupation du domaine public pour la création de la crèche interentreprises "Leï Minots". Christine Lagrange s'est interrogée ironiquement : « Serait-ce une délégation de service public déguisée ? » Réplique de Marie-Josée

Roig : « Vous êtes dans le domaine de la suspicion calomnieuse, une dangereuse récidiviste ! »

Le maire a promis hier qu'elle saisirait lundi un avocat pour les propos de Christine Lagrange, et qu'elle le ferait désormais systématiquement.

"Leï Minots" devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année sur le Marché d'Intérêt Na-

tional (Min). Quarante places prévues et une ouverture de 5 h 30 à 19 h 30. La crèche est financée par la Caf et le Conseil général de Vaucluse. La Ville se portant garant du prêt de 423 000 euros auprès d'une banque.

Parmi les délibérations adoptées hier, la société RMG, qui a vu son rapport de gestion approuvé. L'entreprise fait face à une fréquenta-

tion du palais et du pont Saint-Bénézet en baisse. Le nouveau président de RMG, Didier Auzet, joint hier, indiquait qu'il comptait « redynamiser le parcours de visite » du Palais des papes. Une convention a aussi été signée avec l'Orchestre lyrique régional Avignon Provence. Un acompte de 400 000 euros sera versé par la Ville à l'Olrapp. □